

Mont-de-Marsan, le 13 novembre 2020

Le Proviseur

aux

Parents d'élèves

Mesdames, Messieurs,

Vous devez être impatient(e)s de connaître l'organisation mise en place par le lycée pour respecter le Protocole Sanitaire Renforcé.

Il aurait été très simple de "couper" les classes en deux et faire venir les élèves une semaine sur deux sur l'emploi du temps actuel, cela n'a pas été notre choix.

Craignant que cette situation ne perdure au-delà des vacances de Noël, nous avons voulu consulter l'ensemble de la communauté éducative, délégués élèves, délégués parents, l'ensemble des personnels et le Conseil d'Administration. Tout cela s'est déroulé cette semaine.

Après avoir recueilli l'avis de tous, nous avons pu proposer une organisation qui devrait permettre de préserver du mieux possible la scolarité de tous nos élèves.

Nous sommes tous convaincus qu'il est absolument indispensable que les élèves et étudiants continuent à fréquenter le lycée au moins la moitié du temps scolaire. Aucun système d'enseignement à distance ne remplacera l'efficacité d'un cours avec un enseignant en présence de ses élèves.

Nous aurions souhaité que les élèves ne soient pas éloignés de lycée une semaine entière, mais face au problème du transport des internes et l'équilibre des emplois du temps, un emploi du temps en demi-semaine n'était pas possible et nous avons dû y renoncer. En conséquence :

- Les élèves de **seconde et de première** viendront au lycée **une semaine sur deux**.

Pour les semaines où les élèves sont à la maison, les enseignants utiliseront le principe de la **classe inversée**. C'est-à-dire, qu'au cours de la semaine en présentiel les professeurs fourniront aux élèves les cours de la semaine suivante. Les élèves auront à travailler sur ces cours à la maison, les enseignants exploitant, avec eux, ce travail personnel à leur retour en classe. Les professeurs continueront aussi à utiliser les différents dispositifs de communication habituels, Lycée Connecté, Pronote ...

*Si vous avez égaré vos codes ou si vous n'avez pas ouvert votre compte, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : [secretariat.provadj@ac-bordeaux.fr](mailto:secretariat.provadj@ac-bordeaux.fr).*

La répartition des élèves se fait sur la base du groupe de français dans lequel ils sont inscrits.

Nous commencerons par le groupe 1 la semaine prochaine et le groupe 2 la suivante.

- Les élèves de **terminale**, en raison de la proximité des premières épreuves de spécialités, 13 semaines de cours effectifs, seront accueilli à **temps plein** dans l'établissement.
- **Pour les enseignements de spécialité** : dont les effectifs sont inférieurs à 24 élèves, ils seront maintenus tel qu'actuellement ; pour les effectifs supérieurs à 24 élèves les élèves recevront 4 heures sur 6 de cours en demi-groupe avec l'enseignant et 2 heures s'effectueront en autonomie dans une salle en proximité de l'enseignant.
- **Pour les enseignements de tronc commun** les élèves auront cours en demi-groupes, l'autre demi-groupe sera en autonomie dans une salle proche du cours.

Nous appelons les élèves de terminale au plus grand sérieux sur les temps d'autonomie.

Sur ces deux principes, Monsieur le Proviseur-Adjoint a repris l'ensemble des emplois du temps afin de :

- Respecter l'équilibre entre les différentes disciplines,
- Fluidifier le passage au restaurant scolaire, avec un service qui débutera à 11h15 et se terminera à 13h30,
- Alléger autant que possible l'effectif global dans le lycée en permettant aux externes et demi-pensionnaires qui le peuvent d'arriver plus tard au lycée et d'en partir plus tôt,

tout cela sans perdre davantage d'heures de cours.

Je dois attirer votre attention sur le fait que les enseignants assureront l'intégralité de leur service au lycée. Ils ne pourront donc pas assurer un deuxième service en "distanciel" pour les élèves restant à leur domicile. Certes ils assureront le suivi habituel à distance mais pas comme lors de la fermeture totale des établissements. C'est pourquoi nous avons retenu le principe de la classe inversée afin que les élèves perdent le moins de temps possible dans leur scolarité.

Pour ce qui concerne les équipements informatiques, nous interrogeons les élèves sur le matériel dont ils disposent à la maison et nous essayerons de pallier aux difficultés de certains.

Concernant les étudiants en BTS un emploi du temps spécifique a été élaboré, ainsi que pour les élèves inscrits en Bac Techno (STI2D et STMG).

Nous vous assurons de notre investissement total, pour une fois encore franchir cette épreuve particulièrement compliquée en garantissant au mieux la scolarité de votre enfant.

Très cordialement,

Le Proviseur



Pierre BOLLÉ